

## Appel à Candidature 2<sup>ème</sup> Prix National de la Métrologie Année 2018

Le Ministère du Commerce annonce qu'un appel à candidature au Prix National de la Métrologie est ouvert à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2018 et ce, en vertu du décret gouvernemental n°1152 du 16 août 2016.

Ce prix est attribué aux institutions publiques ou privées implantées en Tunisie ainsi qu'aux chercheurs de nationalité tunisienne résidents en Tunisie.

- **Modalités de participation :**

Tout candidat au prix peut télécharger le dossier de participation à partir de l'adresse ci-après [www.anm.nat.tn](http://www.anm.nat.tn) et ce, à compter de la date de publication du présent avis, ou retirer le dossier de participation au siège de l'Agence Nationale de Métrologie sis au 5, rue Sindbad, Immeuble COMAR 1001 Tunis.

- **Date limite d'envoi des dossiers :**

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le **02 Avril 2018** sous plis fermé au nom du Ministre du Commerce – à l'adresse du ministère du Commerce - **Angle entre les Rues Ghana et Pierre de Coubertin et Hedi Nouira à Tunis-Tunisie**, portant la mention suivante :

**« NE PAS OUVRIR ».**

**« Prix National de la Métrologie –20 Mai 2018 »**

Le cachet du bureau d'ordre central du ministère faisant foi.

L'enveloppe globale fermée par un ruban adhésif, renfermant le dossier de candidature, comporte deux enveloppes:

- Une **enveloppe A** renfermant les documents administratifs.
- Une **enveloppe B** renfermant les documents techniques.

- **Documents à fournir :**

- ✧ **Documents administratifs :**

- Une demande de participation au concours du Prix National de la Métrologie.
- Une déclaration sur l'honneur de non faillite.
- Une attestation fiscale valable à la date limite de remise de candidature.
- Une attestation d'affiliation à un régime de sécurité sociale valable à la date limite de remise de candidature.

- ✧ **Documents techniques :**

- Une fiche d'identification;
- Une lettre d'engagement du chercheur indépendant;
- La réponse au questionnaire.

- **Documents téléchargeables :**

- Le règlement du Prix National de la Métrologie;
- Le dossier de candidature;
- La déclaration sur l'honneur de non faillite.

• **Barème d'évaluation :**

	<b>Critères</b>	<b>Eléments d'appréciation</b>	<b>Barème</b>	<b>Notation</b>
<b>A</b>	Contexte du projet et son application	Organisation de la Métrologie	<b>10</b>	20
		Bonnes pratiques	<b>10</b>	
<b>B</b>	Caractère innovant et reproductibilité de la démarche adoptée	Nouveauté	<b>5</b>	20
		Gestion des ressources techniques	<b>7,5</b>	
		Application industrielle	<b>7,5</b>	
<b>C</b>	Impacts durables	Gestion des ressources humaines	<b>10</b>	20
		Gestion des ressources financières	<b>10</b>	
<b>D</b>	Valeur ajoutée au système national de métrologie	Développement du système national de métrologie	<b>10</b>	10
<b>E</b>	Reconnaissance nationale ou internationale	Reconnaissance mutuelle	<b>12</b>	30
		Accréditation	<b>8</b>	
		Certification	<b>5</b>	
		Publication scientifique	<b>5</b>	
			<b>TOTAL</b>	<b>/ 100</b>

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'Agence Nationale de Métrologie par email : [pnm@anm.nat.tn](mailto:pnm@anm.nat.tn), par fax : 71 125 001 ou par Tél : 71 125 013/ 71 125 030.